

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

A l'occasion de mes diverses interventions sur les déclinaisons anderlechtoises du plan « Good Move » sur le territoire d'Anderlecht, j'ai essayé à plusieurs reprises d'obtenir des informations sur les coûts induits par ces initiatives. Mais ce fut en vain et je reste sans réponse à l'égard de questions précises et légitimes.

Ainsi, je me permets d'interroger le Collège sur les divers subsides que notre Commune a reçus de la part de la Région, en vue de la mise en œuvre de « Good Move ». Outre le périmètre de Cureghem, portaient-ils également sur d'autres portions de la Commune ? Quelles sommes ont-elles été utilisées et quelles autres n'ont-t-elles pas été consommées. Dans le cadre de ces interventions, la Commune a-t-elle participé financièrement ?

Plus précisément, à quelle somme s'élève le démontage de « Good Move » à Cureghem ? Combien cela a-t-il mobilisé d'heures de travail des agents communaux ?

Enfin, le Collège peut-il me dire s'il a sollicité la Région en vue de bénéficier des moyens mis à disposition dans le cadre du nouvel appel à projet « Good Move » ?

Madame l'Echevine MÜLLER-HÜBSCH donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de schepen MÜLLER-HÜBSCH geeft lezing van het volgende antwoord:

La Commune a signé une convention avec la Région. Le montant réellement dépensé concerne l'achat et le placement d'infrastructures en voiries communales est de 136.288,62€. Les frais de personnel, en équivalent temps-plein de niveau A, depuis le 13 avril 2022, pour l'activation et appropriation de l'espace public est de 357.360€.

Le projet a été financé à 100 % par la Région. Le démantèlement a été réalisé par des ouvriers communaux, donc sans coût supplémentaire. Le service « Travaux publics » estime le travail à 4 semaines pour une équipe de 3 personnes.

La Commune n'a pour le moment pas introduit d'autre candidature pour un autre « Commission locale de mobilité ».